

VILLE DE MONTBARD

B.P. 90

21506 MONTBARD CEDEX

DECISION DU MAIRE N° DEC_2024_55

Objet : Résiliation Bail Professionnel – CINE CITE - Ecole de danse – 2 rue d'Abrantès

Le Maire de la Ville de Montbard,

VU l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Conseil Municipal n°2020-44 en date du 27 mai 2020 l'autorisant à décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze années,

VU les travaux de réfection des bureaux situés dans l'école de musique,

VU La mise à disposition partagée avec l'association des trompettes montbardaises des locaux situés rue Eugène Guillaume

DECIDE

Article 1 : l'annulation du bail établie le 6 juin 2023 avec l'association CINE CITE